

HALLUIN

Les résidants du Mont d'Halluin devront se passer du très haut débit

Appuyée par la municipalité, une délégation des résidants du Mont d'Halluin a rencontré un représentant de France Telecom, la semaine dernière en mairie, pour réclamer une nouvelle fois l'accès au très haut débit pour toutes les résidences du quartier. Un souhait qui ne pourra malheureusement pas être exaucé dans l'immédiat.

PAR FLORENCE MOREAU
halluin@lavoixdunord.fr
PHOTO LA VOIX

Il n'y a encore que deux ans, une connexion à 528 Kbit/s entrait dans le cadre du haut débit. « Mais de nos jours, il faut une vitesse de connexion au moins quatre fois plus rapide », a entamé Stéphane Bedleem, conseiller municipal en charge des nouvelles technologies à Halluin. C'est en tout cas le souhait des 280 signataires de la pétition lancée conjointement par la municipalité et l'Association syndicale libre du Parc du Vieux-Moulin, réclamant en chœur à France Telecom « que le très haut débit ne connaisse pas de frontière ». « Au Mont d'Halluin, on retrouve beaucoup de professions libérales qui ont besoin de très haut débit pour motifs professionnels, notamment dans le domaine de l'imagerie », a pointé le conseiller municipal. Mais les lignes France Telecom de la ville étant partagée en-



Des contraintes techniques empêchent la migration des lignes du central de Roncq à Halluin.

tre deux centrales téléphoniques, seule une partie des foyers de la ville peut aujourd'hui bénéficier de cette offre.

Pas de migration

Afin de résoudre le problème, plusieurs échanges ont déjà eu lieu entre les représentants des rive-

rains et France Telecom qui avait consenti à plusieurs engagements. Parmi eux, la migration de l'ensemble des lignes halluinoises situées sur le central téléphonique de Roncq vers celui d'Halluin, donnant ainsi accès à du 8 Mobit/s à la quasi-totalité des Internautes.

Mais si la suppression des « zones d'ombre » reste aujourd'hui une priorité pour France Telecom, au même titre que le plan ZAE concernant les zones d'activités d'entreprises, la migration envisagée des lignes est aujourd'hui compromise. Comme l'a longuement détaillé Pascal Demouilliez,

directeur régional, « il n'y a pas de travaux programmés pour améliorer l'éligibilité au très haut débit ». Et si des travaux avaient en effet été entamés pour effacer cette « fracture numérique », « ils ne peuvent aboutir, les règles ayant depuis été renégociées ». Pour le responsable de projets, « les contraintes techniques, et plus précisément la longueur des lignes téléphoniques, empêchent de réaliser la migration des lignes de Roncq sur Halluin », projet pour lequel le Mont d'Halluin n'était, de toute façon, pas concerné.

■ EN CHIFFRES

280

C'est le nombre de signatures récoltées sur la pétition réclamant le très haut débit au Mont d'Halluin.

Face à cette explication très décevante, Robert Pawlowski, secrétaire de l'Association syndicale libre du parc du Vieux Moulin, a pointé « des incohérences », mettant en parallèle les investissements actuellement conduits à Linselles. « Il s'agit là d'offrir du haut débit », a rétorqué le représentant de France Telecom, soulignant une nouvelle fois les contraintes rencontrées à Halluin. La seule solution envisageable pour que le Mont d'Halluin se dote du très haut débit passe par la technologie Wimax, projet qui ne pourrait se concrétiser qu'à la mi-2007.

■ QUARTIER DU VIEUX MOULIN

Tous unis pour accéder enfin au très haut débit

Malgré plusieurs pétitions, France Télécom reste imperturbable face aux actions menées par l'association syndicale libre du parc du Vieux moulin. Si la quasi-totalité de la ville a accès au haut débit, il n'en est pas de même pour le très haut débit.

J. LECLERC > Correspondant local

Vendredi dernier au centre culturel A. Desmet, l'association du parc du Vieux moulin a tenu son assemblée générale ordinaire. Le président Bernard Fauquenois a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à cinq nouveaux propriétaires avant de donner la parole à Stéphane Bedleem, conseiller délégué chargé des technologies de l'information et de la communication.

Concernant l'internet haut débit, le conseiller a rappelé que es 3 centraux qui desservent



Le 25 mai prochain se tiendra en mairie une réunion avec l'opérateur historique, l'intercommunalité et les demandeurs.

Halluin sont situés à Bousbecque, Halluin centre et Roneq.

France Telecom arrête les frais

L'ADSL est arrivé à Halluin avec en 2003 avec 92 % de couverture pour atteindre 99 % en 2004. Mais le Mont, dépendant du central de Roneq, n'a pas accès au très haut débit. « En date du 28 mars, suite à une pétition, France Télécom décidait d'arrêter les frais sur Halluin, pour axer son programme en priorité sur des zones blanches et des zones économiquement

intéressantes. Depuis sa privatisation, l'entreprise n'est plus un service public, mais une société commerciale qui recherche des bénéfices », soulignait Stéphane Bedleem.

« Nous allons continuer de maintenir la pression, car nous n'acceptons pas la fracture numérique et j'espère que la réunion en mairie le 25 mai, nous permettra de voir comment on peut avancer ».

En ce qui concerne la TNT, en place depuis le 8 mars, l'acquisition du boîtier numérique estimé entre 90 et 135 € a été

prise en charge par les trois associations du secteur pour un coût moyen par foyer de 5,13 €. « Au niveau de la circulation, la vitesse reste un problème, voie 30 et carrefour Abbé Lemire/Mont des Louviers et il faut reconnaître que les services techniques de la ville ont fait le maximum en installant des rétrécissements de voie », indiquait le président Fauquenois.

Les 25 cyprès incendiés vont être remplacés

Jean-Luc Deroo, maire et l'adjoint aux travaux, à la voirie et à la circulation Jacques Vanoverberghe ont exposé la problématique des compétences (département, LMUC, ville). Il sera étudié la possibilité de coordonner les feux du chemin de Loisel et de la route de Neuville pour une sortie Mont des Louviers moins périlleuse. Concernant le parking et l'espace Acquette, il y a toujours des nuisances et des faits d'incivilité. Le maire déplore la suppression des emplois jeunes qui faisaient un travail de médiation.

Le secrétaire Robert Pawlowski a soulevé le problème de la haie d'entrée du lotissement qui a subi deux incendies. Vingt-cinq cyprès sont à remplacer. L'assemblée a voté à l'unanimité le remplacement réalisé à l'automne prochain moyennant un coût de 1 000 €. ●

Une concentration de tous les problèmes ?

Recrudescence des cambriolages, absence du très haut débit pour Internet, suspicion autour des retombées du CVE, nuisances phoniques liées au passage des camions, les récriminations sont légion au Vieux Moulin. Retour sur l'assemblée générale.

JACQUES LECLERCQ > correspondant local

Dernièrement, salle annexe Wancquet, l'assemblée générale de l'association syndicale libre du Parc du Vieux Moulin, sous la présidence de Bernard Fauquenois, en présence du maire et de Stéphane Bedleem, conseiller délégué chargé des technologies, s'est résumée à un catalogue de doléances.

En entame, le président Fauquenois a souhaité la bienvenue à 3 nouveaux propriétaires. Le rapport financier est stable. En ce qui concerne le montant de la cotisation, celle-ci est maintenue à 25 €, malgré des dépenses prévisionnelles de 26,66 € par propriétaire. À ce sujet le président demande à chacun de verser la cotisation avant fin février afin d'éviter des relances. Le bureau, par lettre du 6 octobre dernier, avait alerté le maire face à une recrudescence des cambriolages au nombre de 6, dont 1 avec violence. À cette occasion, le comité a rappelé des faits récurrents que sont la vitesse des voitures, le CVE... Jean Luc Deroo est conscient de la recrudescence des cambriolages et dans ses rencontres avec les services de police, le maire a insisté pour une présence plus régulière de la force publique. « Je suis dans une relation de confiance avec la police nationale et je note leurs difficultés liées à la centralisation des services à Lille et aux effectifs en déclin. »

Comme les années précédentes, les propriétaires demandent l'installation du très haut débit. D'importantes perturbations en



Les riverains qui ont assisté à l'assemblée générale n'ont pas lésiné sur les doléances, nombreuses dans ce quartier du Vieux Moulin, entre cambriolages, bruit, retombés du CVE et le très haut débit Internet qui n'arrive pas jusque là.



janvier, avril et mai n'ont permis à plusieurs propriétaires de se connecter durant plusieurs jours. Orange a fait intervenir France Télécom : des câbles ont été remplacés, mais certaines occasions les temps de connexion restent très longs.

Internet : le problème du très haut débit

Pour ce qui concerne le très haut débit, le secteur est relié au central de Roncq. Stéphane Bedleem a fait le point sur son action et sur l'initiative de jeunes utilisateurs qui ont mis en place une pétition qui à ce jour a réuni 3500 signatures. « Nous avons déjà, lors d'une réunion en mairie en juin 2006, exposé avec l'opérateur le problème du très haut débit, sans suite », souligne Stéphane Bedleem. Prochaine réunion en janvier.

Les propriétaires ont abordé les retombées du CVE, en commentant les résultats d'une étude épidémiologique qui a relancé la rumeur. « Je suis convaincu que le contrôle est des plus sévères. Une commission qui se réunit 4 fois par an garantit la transparence des informations publiées », explique le maire. Des propriétaires riverains de l'Av. de l'abbé Lemire ont fait état de nuisances dues au bruit des camions. Ils réclament un arrêté municipal pour limiter le transit des poids lourds qui ont trouvé là un itinéraire Belgique/Autoroute. Le bureau actuel : président, Bernard Fauquenois, trésorier Jean Vuysteke, secrétaire Robert Pawlowski. ●